

REUNION DU 7 JUIN 2010.

Présents : Jean-Yves Boschi (Prés. CDS. SCVV) ; Bernard Daudet (Secré. CDS ; ASN) ; Sophie Bernard (cd CDS ; ASN) ; Jean-Michel Requi (ASN) ; Pierre Landry (cd CDS ; ASN) ; Michel Wienin (cd CDS ; SCSP) ; Jean-Pierre Buch (Prés. COMED ; SCSP) ; Laurent Boulard (cd CDS ; SCG)

Absents excusés : Morgan Chalandat ; Thierry Aubé

ORDRE DU JOUR

1 : Balisage des cavités ; 2 : Caussebard 2011 ; 3 : Matériel sono ; 4 : Divers

1 : Balisage

Dans le dernier compte rendu, je m'étais mal exprimé : le balisage, l'aménagement en fixe des cavités est bien l'affaire des clubs, mais le financement peut-être fait par le CDS. Donc le CDS est parti prenante de ces actions. Que tous les clubs qui veulent baliser ou équiper en fixe une cavité fassent remonter leurs idées au CDS.

Pour les frais générés par la grotte Estéban, nous n'avons toujours pas de factures.

2 : Le Caussebard 2011

Le lieu est fixé : Vissec est pressenti, nous devons voir M. Laurent Pons, Maire de Vissec

Nous avons deux devis pour les « barnum » de 3 à 400 places

Un de 4713,44€ et un autre de 3900,16€

Nous allons continuer à chercher pour les chapiteaux

Richard va s'occuper de la plaquette.

Pour les repas, le prix à ne pas dépasser serait de 15€. Nous sommes favorables à une préinscription.

Il faudrait réaliser une affiche pour présenter notre manifestation lors du Caussebard à Montpeyroux. Jean-Yves se charge de contacter Thierry Aubé, pour voir s'il peut nous réaliser cela.

Pour le vin, il faudra peut-être faire une dégustation entre plusieurs vins (qualité, prix). A l'automne nous pourrions passer commande.

Pour le logo de cette manifestation, nous attendons vos idées

3 : Matériel Sono

Nous avons demandé à Thierry Aubé de nous faire un devis pour l'achat de valises de transport pour le matériel sono : ce devis est de 500€

Il est approuvé par le comité directeur, donc nous allons passer commande.

4 : Divers

CNDS : outre les quatre clubs structurants qui ont fournis un dossier (SCSP, GSBM, ASN et SCVV), le CDS a déposé trois dossiers : l'emploi sportif, le fonctionnement du CDS et un global pour les petits clubs (GSR, GRES, GNES, SCG, Exploreur)

La voie verte : La communauté des communes de la région vignaise va réaliser une « voie verte » sur l'ancien tracé du chemin de fer à hauteur de Bez-Arre. Nous avons engagé des discussions avec les élus en charge de ce dossier, pour avoir accès aux cavités des Calles, Bez et Brun. A l'heure actuelle, pour aller aux Calles, il faut laisser les véhicules à la gare d'Arre et y

aller à pieds.

Le pompage de l'évent de Brun va être effectué sous peu. La cavité sera ouverte tout l'été. Que tous ceux qui veulent la faire, se signalent soit au GRES, soit au SCVV (question de sécurité)

Jean-Pierre Buch nous a donné les prochaines **affiches pour les JNS**. Elles sont à votre disposition au local de l'ASN.

La commune de **Sainte Anastasie** a sortie deux arrêtés municipaux ayant pour objets :

Interdiction d'accès aux grottes situées sur le territoire communal

Interdiction d'accès au site classé des Gorges du Gardon

Ces deux arrêtés sont joints avec le CR

Sylvie Duraud a demandé au CDS sa participation financière pour le **stage scientifique** qu'elle veut faire. Réponse positive du comité directeur, pour 1/3 du coût du stage. Il va de soit, qu'elle nous donnera l'attestation du stage ainsi que la facture. De plus, si le CDS a besoin de ses compétences, elle devra donner un peu de son temps.

Prochaine réunion le 5 Juillet 201

Rédaction : B. Daudet, d'après ses notes

Relecture Jean-Yves Boschi

Nous vous rappelons que les réunions du CDS30 ont lieu tous les 1ers lundi ouvrables de chaque mois, à 20h30, au local de l'ASN, 3 rue porte de France Nîmes et qu'elles sont ouvertes à tous